



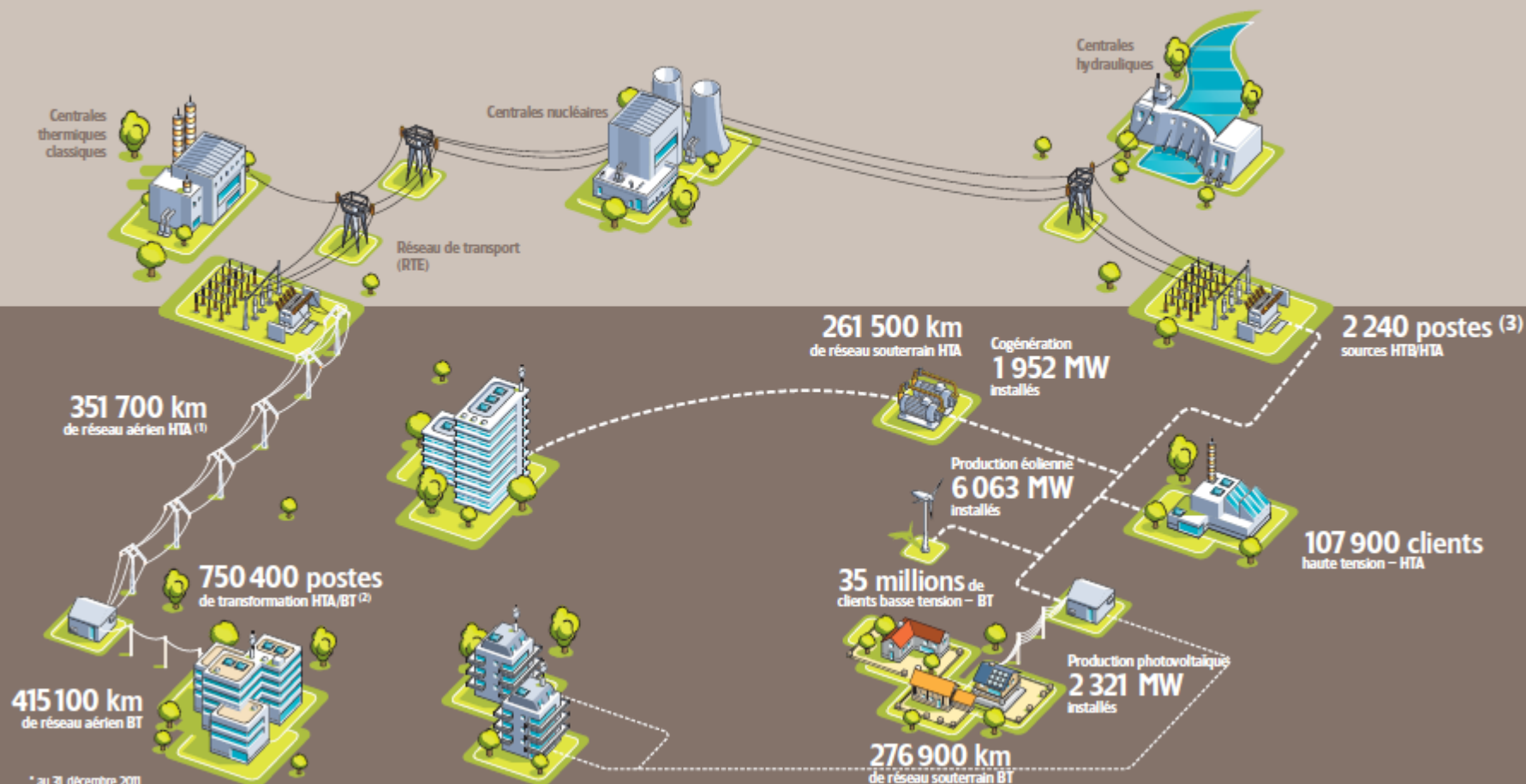
ERDF, De l'harmonisation à la coproduction dans un contexte industriel

13 Juin 2013



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ*



* au 31 décembre 2011

(1) Haute tension A (20 000 V)

(2) Basse tension (230 V / 400 V)

(3) Le nombre intègre les postes HTA/HTA et les postes de pure production hydraulique

0



Sommaire

Contexte et enjeux

ERDF, une gestion normée

ERDF, des démarches de mutualisation

Questions



1



Contexte & Enjeux



1.1

Contexte Règlementaire



Obligations règlementaires en qualité d'opérateur de réseaux sensibles et occupant du domaine public

- Projets d'exécution soumis à une procédure définie dans le décret de décembre 2011 (article 2 et 3)
- Réforme anti endommagement (DT DICT)
 - Avoir une cartographie des ouvrages géoréférencés et catégorisés sur un fond de plan (meilleur levé régulier à grande échelle disponible, établi et mis à jour par l'autorité publique locale compétente)
 - Plan de Synthèse pour le DCE (multi réseaux)
 - Amélioration de la cartographie des exploitants
 - Relevé topographique des ouvrages nouvellement installés, modifiés ou mis à nus.

Obligation contractuelles en qualité de Concessionnaire

- Fourniture des plans d'exploitation du réseau à l'autorité concédante (ME)
- Mise à jour une fois par an



1.2

État des lieux Cartographie des ouvrages électriques à ERDF



Deux Cartographies: Moyenne Échelle (ME) et Grande Échelle (GE)

Moyenne Échelle
(ME)

SIG

Plans d'exploitation
du 1/1000ème au 1/25.000ème

Aérien et Souterrain
Représentation non systématique
des branchements et des poteaux

Vectorisation géoréférencée totale
Fonds de plan externes
(Cadastre / IGN)

Grande Échelle
(GE)

DAO

Plans de détail
1/200ème ou 1/500ème

Souterrain uniquement
Représentation non systématique
branchements (sauf depuis le 01/07/12)

Politique de géoréférencement en cours
Divers propriétaires (BDU, ER, Particuliers...)



1.2

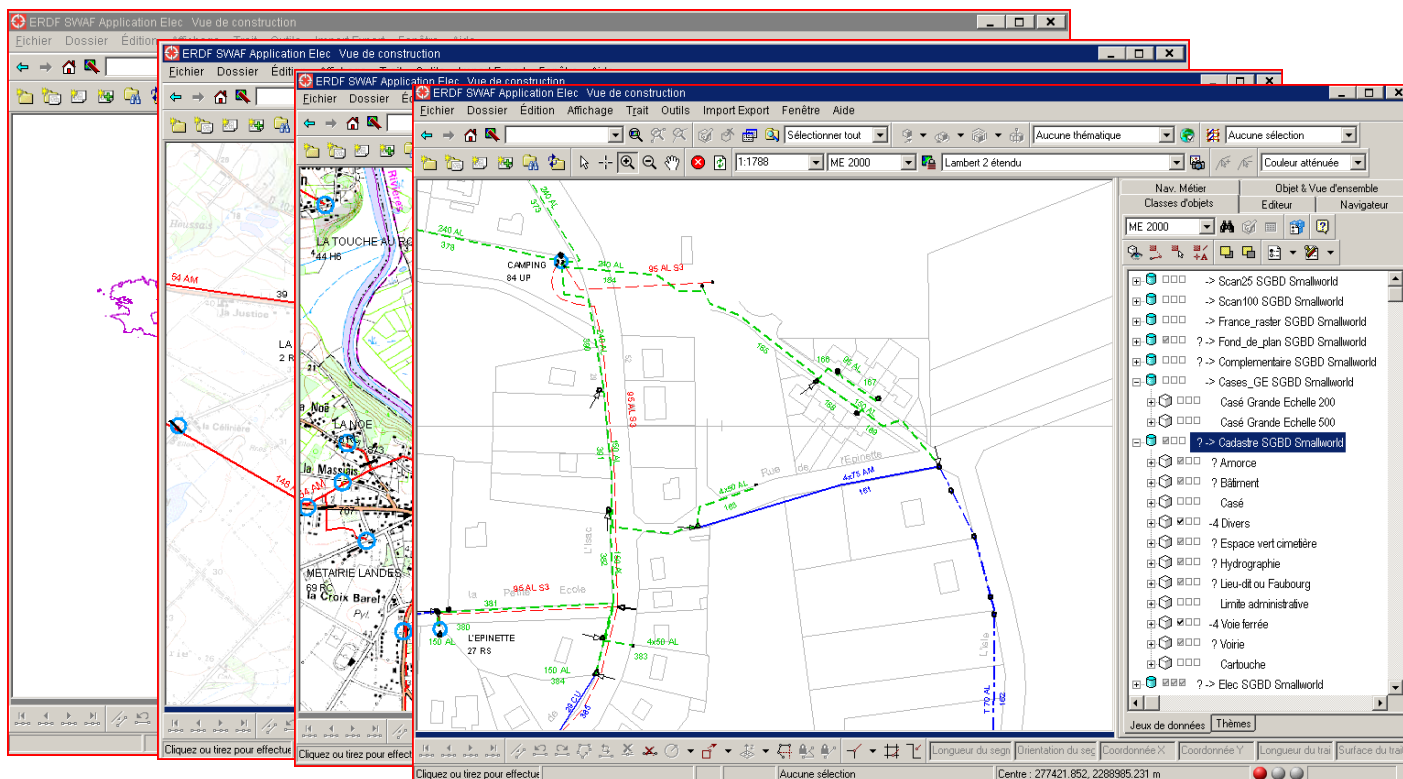
État des lieux Cartographie des ouvrages électriques à ERDF



Cartographie Moyenne Échelle (ME)

SIG Mercator: l'un des plus grand SIG du monde

- BD Patrimoine
- Description du réseau
- Calculs



1.2

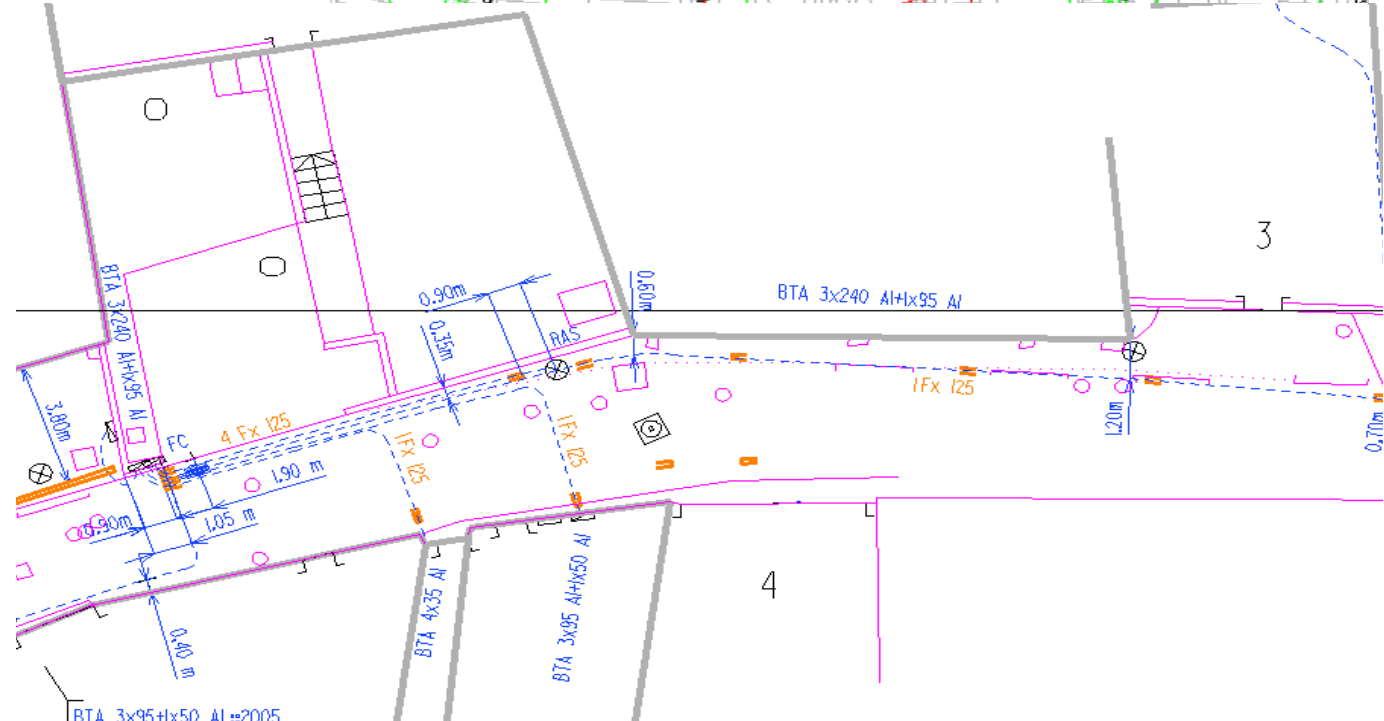
État des lieux Cartographie des ouvrages électriques à ERDF



Cartographie Grande Échelle (GE)

DAO (janvier 2013) – 1,3 Millions km de réseaux (aériens et souterrains hors 20 millions de branchements) – 3,5 millions de plans environs (dont 50% de plans géoréférencés)

- ATLAS +WinCarto : Gestion des plans (création/MAJ)
- PACIFIC: Plan d'assemblage
- CARAIBE: Outil d'édition



1.3

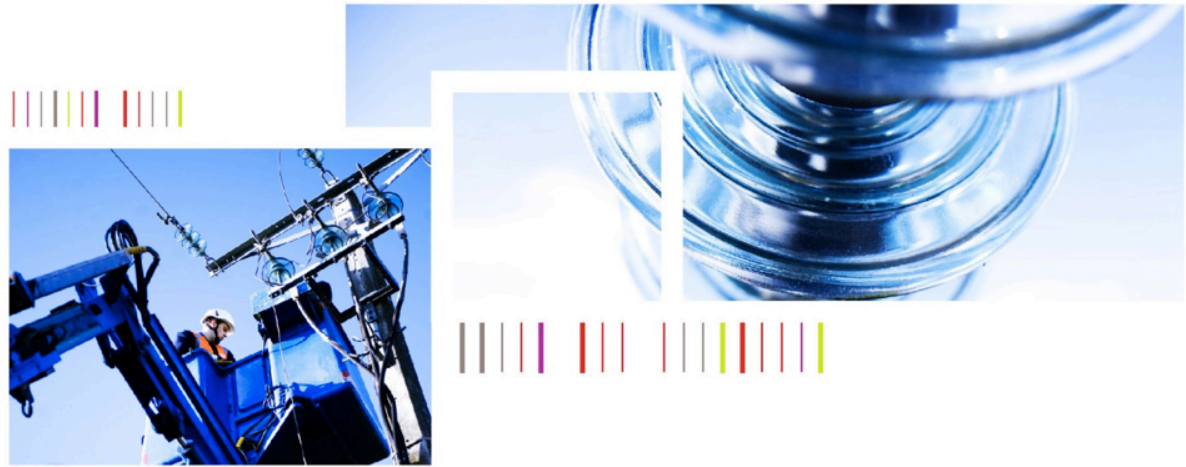
Constat et Enjeux



80% des dépenses carto (ME+GE) d'ERDF vont vers l'achat de fonds de plans, sans cesse à remettre à niveau , aux seuls frais d'ERDF.

- Cet argent serait mieux investi sur la précision de la position de nos réseaux
- Le décret « anti-endommagement », mais aussi les techniques de géoréférencement ouvrent la voie à cette évolution en nous dispensant de la responsabilité du fond de plan
- Et en tout état de cause , les investissements dans un fond de plan peuvent/doivent être mutualisés
- Ne servant plus vraiment à coter le réseau , il peut être simplifié et ne servir qu'à la compréhension de l'environnement

2



ERDF Une gestion normée

2.1

Gestion Normée de l'information géographique



Avant de partager ou de co-produire

... il faut harmoniser !

La cartographie d'ERDF (et de GrDF) s'est constituée au fil :

- des évolutions réglementaires
- des besoins métiers internes
- des évolutions technologiques et techniques

ERDF, Une politique cartographique nationale volontariste :

- **Prescriptions** à portée nationale → Harmonisation de la donnée et animations des différents panels
- Politique d'**achats** nationale → Harmonisation de la qualité via une approche série de prix
- Politique de **contrôle** → Contrôle qualité et évaluations internes et externes
- Politique **SI** avec une gestion nationale des outils → gestion et utilisation harmonisées des données



3



ERDF

Des démarches de mutualisation



2.1

Démarches de mutualisation Constat



La réforme anti-endommagement est une opportunité pour la mutualisation de fonds de plan très grande échelle

L'administration répartit les responsabilités vers les différents acteurs :

- Les exploitants de réseaux sur leurs propres ouvrages,
- Les collectivités locales sur le support référentiel Fond de plan commun.

Le REX des expérimentations d'Orléans et de Perpignan :

- Vide concernant le référentiel commun
- Besoins de mutualisation partagés par tous les acteurs (exploitants, collectivités, MOA et MOE)

Conséquences:

- Emergence de nouveaux projets de Bases de Données Urbaines
- ERDF y voit une possibilité de diminuer ces dépenses majoritairement de fond de plan (hors coeur de métier).

ERDF est pro actif pour une mutualisation d'un fond de plan très grande échelle



2.2

Démarches de mutualisation Points clés observés par ERDF



Définition des besoins

Besoins différents selon les acteurs → Création d'un référentiel minimal satisfaisant tous les acteurs

- Définition des composants: simplification VS exhaustivité des éléments du référentiel
- Echelle d'exploitation et précision

Définition du support

Support partageable indépendant des outils et politiques des acteurs

- Adapté aux usages
- Dépendant des paliers techniques et technologiques
- Politique normative et de contrôle partagée

Définition de la gestion

Besoin d'une structure maître et pérenne

- Taille de la maille critique
- Responsabilités des données et des usages
- Financement

ERDF a signé depuis de nombreuses années des conventions BDU et contribue à la mise en place de projet de BDU partage son expérience.



2.3

Démarches de mutualisation REX d'ERDF



Points Positifs

- Partage des coûts
- Support commun entre les acteurs
- Gestion centralisée (démarche pérenne)
- Evolution des paliers techniques (acquisition en masse) : 1 acquisition pour plusieurs usages

Difficultés rencontrées

- Système de co-production des données ne fonctionne pas (durée, qualité)
- Besoins mal définis ou inexistantes de la part des différents acteurs
- Aspects juridiques (propriétés des données, droits d'usages, responsabilités)

Points en cours d'expérimentation

- Définition de la maille critique (gestion)
- Définition de l'échelle d'exploitation et donc de la précisions des données
- Définition du support (formats, normes...)

ERDF, un partenaire pour ces nouveaux projets



4



Questions?





ERDF, De l'harmonisation à la coproduction dans un contexte industriel

13 Juin 2013



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE